

### Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60  
Fax : 01 39 18 60 39  
Mail : [contact@78-91-95.ifrb.fr](mailto:contact@78-91-95.ifrb.fr)

### Durée

7 heures soit 1 jour

### Public

Chefs d'entreprise, conducteurs de travaux, chefs de chantiers expérimentés, assistant(e) travaux, et toute personne en charge du suivi des chantiers

### Pré requis

Maîtriser les règles de base et les notions juridiques de la sous-traitance appliquées au BTP.

### Formateur

Consultant en Marchés Publics

### Moyens pédagogiques et supports

Méthode pédagogique dite active.  
Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées à la fois sur des apports théoriques, mais aussi sur des échanges. Un dossier reprenant les apports théoriques sera remis lors de la formation.

### Sanction

Attestation de formation

### Coût de formation par stagiaire

300€HT soit 360€ TTC

TVA 20%



### Objectifs de la formation

- Connaître tout sur la sous-traitance,
- Maîtriser l'ensemble des obligations du donneur d'ordres et du sous-traitant,
- Comment lutter contre le travail dissimulé,
- Connaître les enjeux de candidatures avec de la sous-traitance, leurs différentes formes, leurs avantages et leurs inconvénients,
- Comment réagir lors d'un contrôle.

### Programme

#### Définition de la sous-traitance

#### Les lois encadrant la sous-traitance

- Loi du 31 décembre 1975
- Loi SAVARY
- Loi MACRON

#### Décrypter le contrat de sous-traitance

#### Lutte contre le travail dissimulé

- Définition,
- Les obligations du donneur d'ordre,
- Les risques encourus

#### La garantie financière du sous-traitant

- La garantie de paiement
- Le paiement direct
- L'auto liquidation de la TVA

#### Comment réagir lors d'un contrôle ?

- Le fisc,
- La gendarmerie,
- L'Inspection du Travail...

Faute de participant, l'IFRB se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.  
Possibilité de prise en charge par les fonds de formation (OPCA).